

Rencontre avec l'Association Chilienne des Municipalités (ACHM)

4 juillet 2014 – de 10h30 à 11h30

Forum de Cités Unies France – Palais des Congrès

Liste des présents :

Chili : Fernando Avila, Ville de Indépendancia, Chili ; Gonzalo Duran, Président de la Commission des Affaires Internationales et membre du Bureau de l'Association Chilienne de Municipalités ; Patricio Hales, Ambassadeur du Chili en France et une représentante du ministère de l'environnement.

France : Santiago Betancur, CUF ; Isabelle Bonnin, Hérault ; Anna Calvez, Finistère ; Emilie Castel, Bourgogne ; Anne-Claire Gaudru, CUF ; Aline Mandeix, Marseille ; Emmanuel Monnier, Bourgogne ; Eric Recoura, ville de Grenoble.



Cités Unies France remercie l'ACHM pour sa disponibilité et sa volonté de créer ce temps d'échange, ainsi que l'Ambassade pour avoir participé et être si présent sur le sujet, et enfin à toutes les collectivités venues témoigner et pour avoir incarnées CUF auprès de nos partenaires étrangers.

Contexte

Dans le cadre de la venue de Monsieur Gonzalo Duran, président de la commission internationale de l'Association des Municipalités Chiliennes (ACHM) et Maire de Independencia au Forum de Cités Unies France, les collectivités membres du groupe pays-Chili ont été invitées à participer à une réunion d'échange sur la situation de la coopération franco-chilienne.

En présence de SEM l'Ambassadeur du Chili en France, Patricio Hales, cette rencontre faisait écho à l'interview de ce dernier, sur sa vision de la coopération et les orientations à donner.

Chaque participant s'est exprimé sur l'état de sa coopération, évoquant tant les difficultés, les spécificités des projets que ses attentes.

Plusieurs objectifs jalonnaient la tenue de cette réunion :

- Réaffirmer la dynamique de l'accord ACHM-CUF
- Evoquer les points de blocage dans la coopération
- Trouver des solutions pour renforcer la relation Etat-collectivités et la structuration de l'internationalisation des collectivités.
- Etablir le lien avec le projet ALLAS

- **L'Association Chilienne des Municipalités (ACHM)**

Extrait de la newsletter n°1 du groupe-pays Chili

“La parole à...Gonzalo Duran, nouveau president de la commission R.I de l'ACHM

Juriste et Maire de Independencia depuis le 6 décembre 2012, (Ville de 75.000 habitants et située sur la rivièrè nord du Fleuve Mapocho), Président de l'Association « Mapocho La Chimba » (avec les communes de Recoleta et Santiago), Monsieur Duran préside la Commission de Relations Internationales de la Association chilienne des Municipalités.

Mission de la Commission : Faciliter les relations internationales des communes du Chili, en particulier dans le domaine de la coopération décentralisée.

Vision de la Commission : Créer des capacités techniques dans les municipalités et les territoires associés, identifier les sources de financement et prêter des conseils pertinents.

Principaux Objectifs de la Commission:

- Créer des capacités techniques dans les municipalités du Chili
- Encourager et soutenir la coopération décentralisée des communes au Chili
- Sensibiliser les autorités nationales à soutenir les initiatives des communes et des territoires associés à entreprendre des relations internationales, en particulier la coopération décentralisée... »

Monsieur Gonzalo Duran a souligné l'importance du processus de renforcement de l'ACHM en tant qu'institution, ainsi que l'objectif de faire de l'action internationale des collectivités territoriales chiliennes une vraie politique publique. L'internationalisation est perçue comme un outil d'ouverture des microcosmes politiques locaux et favoriser son essaimage entre collectivités.

Conscient des propres limites du réseau, il priorise les actions à venir en souhaitant « ordonner la maison, ».

Il s'agit d'être efficace dans la chaîne de réaction accompagnant chaque demande émanant de collectivités. L'intérêt existe, il faut maintenant façonner les attentes pour faire entrer les autorités locales chiliennes dans la diplomatie des villes. *In finé*, il espère pouvoir créer des réseaux de réseaux.

Simultanément, Monsieur Duran parle d'une « prise de conscience » du gouvernement central chilien, concernant la portée de l'action internationale des gouvernements locaux, et par la même, la volonté affirmée d'y prendre part, en agissant de façon coordonnée depuis la politique extérieure nationale. En effet, l'Etat chilien cherche une articulation des actions internationales de ses composantes territoriales.

Dans ce sens, la présence de Monsieur l'Ambassadeur du Chili en France, Patricio Hales, peut être interprétée comme un message politique fort, visant le soutien et l'accompagnement de la coopération franco-chilienne. Ce dernier a confirmé cette « prise de conscience » sur l'action internationale des autorités locales, ainsi que sa volonté de collaborer et de soutenir l'ACHM et les collectivités territoriales dans cette tâche. Nous pourrions affirmer que, avec ce type d'actions, le gouvernement chilien cherche à constituer une « diplomatie catalytique ».

L'ACHM est consciente des « différents niveaux de coopération décentralisée » existant au Chili, certains plus avancés que d'autres, avec des typologies ou qualités différentes. Pour ce dernier, les municipalités chiliennes doivent mener leur action internationale en fonction de leurs compétences et priorités territoriales.

De plus, le contexte politique chilien de réformes constitutionnelles semble vouloir imprimer certaines de ses priorités d'intervention à l'action internationale des collectivités, sur des sujets comme la décentralisation, l'autonomie locale et à l'éducation.

Monsieur Duran a confirmé sa volonté de fluidifier les liens et les contacts grâce à son partenariat avec CUF. La commission internationale de l'ACHM devra jouer un rôle fédérateur du point de vue de la capitalisation des connaissances, telle une plateforme (comme le fait CUF). Un lien avec l'Etat (la Cancilleria) s'impose aussi.

Notre interlocuteur est confiant, il entretient déjà de très bonnes relations, à ce niveau.

Concrètement, il propose de participer à la prochaine réunion du groupe pays (via skype), et d'avancer vers la possibilité de s'appuyer sur la commission de l'ACHM, tel un groupe pays France.

- **Tour de table sur les thématiques, les difficultés identifiées**

Le manque de continuité politique limite l'efficacité de la coopération, mais des outils institutionnels proposent des solutions.

L'Hérault a exprimé les difficultés rencontrées avec la région de Coquimbo, du fait de l'instabilité des postes des fonctionnaires en charge des affaires internationales.

Le représentant de l'ACHM indique que cette problématique est connue, et qu'un processus de renforcement institutionnel de l'ACHM vise à faire face à cette adversité. Il souligne, également, qu'un travail de formation autour de la coopération décentralisée a été mis en place auprès des responsables de l'action internationale des municipalités, afin de les doter de plus de compétences et d'un poste techniquement stable. Cette prochaine formation est prévue du 1 au 5 août.

De plus, les « chapitres régionales » (*capitulos regionales = représentation régionale de l'ACHM*) de l'ACHM peuvent jouer un rôle de liaison afin de garantir une continuité et créer un dialogue permanent.

Les Unités Régionales d'Affaires Internationales (URAI), peuvent, également, apporter un appui en matière d'organisation, de promotion et de gestion des activités internationales de chaque région.

Dans cette même perspective, la Direction de Coordination Régionale (DICORE), du Ministère des Affaires étrangères chilien, responsable d'appuyer et de coordonner les régions et les municipalités dans la réalisation des projets et initiatives à l'international, facilite le lien Etat-collectivités, le réseaux d'ambassades, les missions et les consulats chiliens, ainsi qu'avec les autorités étrangères.

Ces différentes instances sont des outils précieux et acteurs clés potentiels à associer pour garantir une coordination, une continuité et une institutionnalisation des actions internationales des collectivités territoriales chiliennes.

Des représentants et des conventions : des approches nécessitant un appui d'un réseau

Plusieurs collectivités disposent d'un outil-relais de représentation in situ, type Bureau de représentation (souvent économique) leur permettant d'avoir un suivi régulier, direct et avec une capacité d'accompagnement et de travail régulière évitant de grandes périodes sans contact.

La Bourgogne a choisit d'avoir un Bureau de représentation de la Région Bourgogne, en Amérique Latine, basée à Santiago du Chili, un chargé de mission assure le suivi.

La Région Rhône-Alpes dispose d'un dispositif structuré de rayonnement des compétences de son territoire (ERAI – Entreprise Rhône Alpes International). Elle se rapproche des pays émergents, pour développer des projets ponctuels apportant une plus-value à la région. L'enjeu est également le rayonnement du territoire. Ainsi, de manière ponctuelle, la région accompagne des acteurs économiques à identifier des débouchés ou à s'installer au Chili, sans cadre administratif trop contraignant.

La ville de Grenoble, est très active à l'international et particulièrement sollicitée grâce à son statut de capitale des Alpes et capitale de l'innovation.

L'idée d'une coopération émane du constat d'un grand nombre d'associations chiliennes très politisées (héritage de l'exile politique). En l'absence de sollicitation directe d'un territoire chilien, Grenoble souhaite faire une offre de coopération ciblée sur une thématique précise dans une logique de réciprocité. Grenoble souhaiterait bénéficier d'un soutien et de conseil pour faire le bon choix.

L'ACHM pourrait jouer un rôle de diffusion, et de filtre, de façon à apporter des recommandations, mais aussi de liaison entre la ville de Grenoble et les collectivités chiliennes intéressées, afin de garantir un dialogue institutionnel direct.

Le Département du Finistère travaille sur l'île de Chiloé. Pour pallier à un corps administratif épars, le département a signé plusieurs conventions avec l'ensemble

des représentants élus du territoire chilote. Malgré une coopération fédérant l'ensemble des acteurs par des conventions multiples, la concertation et le consensus est difficile à atteindre.

Beaucoup d'acteurs du territoire breton sont associés (PNR, universités, AFDI...) mais cela est souvent peu valorisé par un effet de miroir, l'associativisme ne serait-il pas un outil adéquat ?

Une réflexion sur le rôle de lobby et de capitalisation sur les bonnes pratiques et l'importance d'un guichet unique est essentielle pour pallier les effets induits d'interruption de suivi.

CONCLUSIONS

Cette rencontre a permis de confirmer la volonté des municipalités chiliennes de s'investir sur la scène internationale, de coopérer et de développer de rapports plus horizontaux avec ses partenaires. Dans cette démarche, un objectif d'institutionnalisation et de coordination a été identifié par les villes, l'ACHM et le gouvernement central chilien.

Des problématiques, de souhaits et des attentes ont été débattues, permettant de créer un environnement de confiance et de fluidité du dialogue, dans le but de faire évoluer la coopération décentralisée franco-chilienne.

L'ACHM s'est positionné comme un interlocuteur, de plus en plus institutionnel, et souhaite pouvoir trouver dans son accord avec CUF, un espace de rapprochement entre les collectivités territoriales chiliennes et françaises.

CUF également soulève l'importance d'avoir une mémoire ou une structure susceptible de dépasser, accompagner ou identifier des situations de blocages temporaires, et réfléchir à des solutions.